

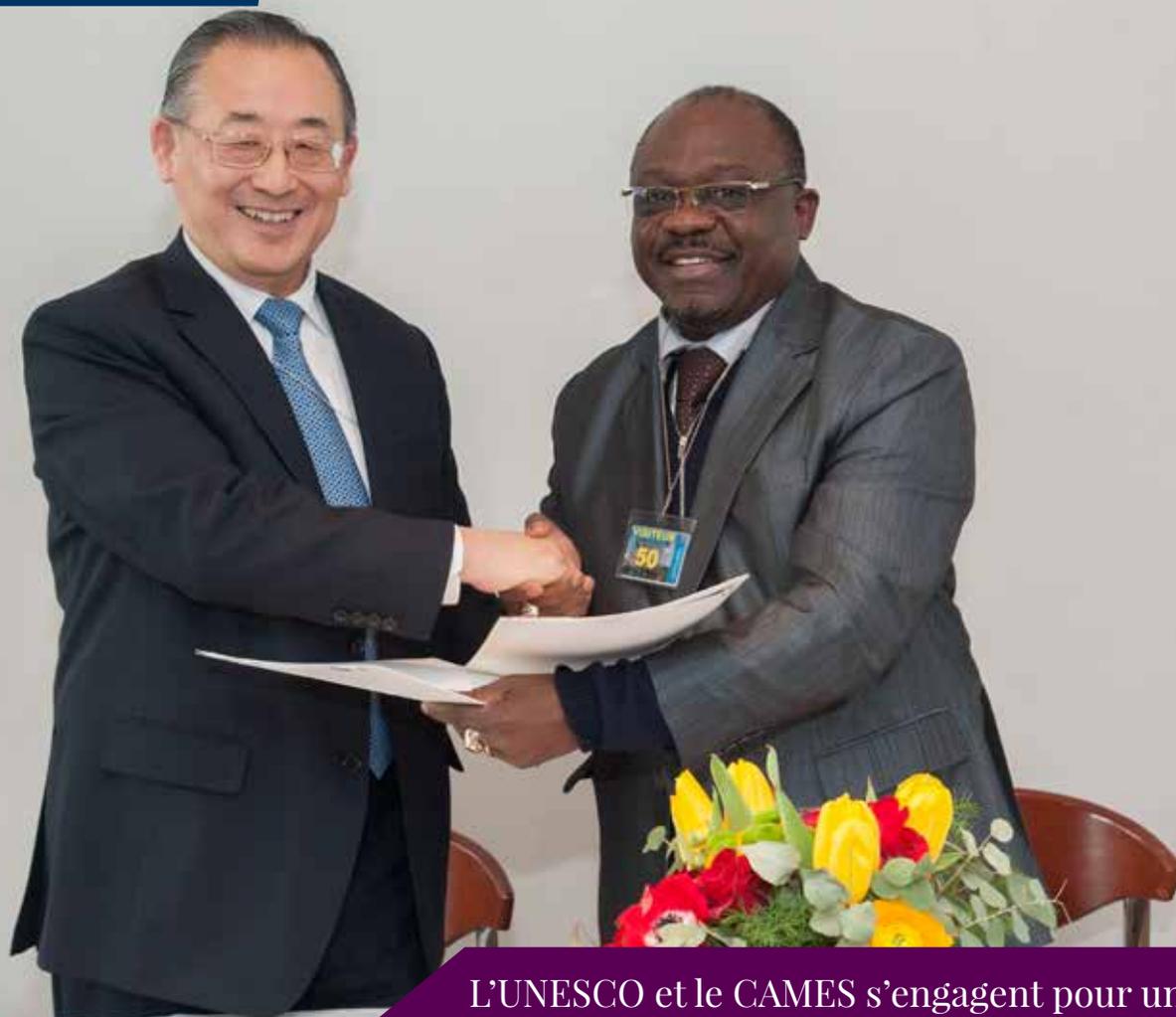


info

ISSN 07 96 77 99
No 15 – avril 2016

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

www.lecames.org



Credits : © UNESCO/P. Chiang-Joo

L'UNESCO et le CAMES s'engagent pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité

Dans ce numéro

Programmes statutaires

- A l'aune des grands chantiers : le Secrétariat général, cheville ouvrière du Conseil des Ministres du CAMES, modernise l'institution depuis août 2011
- Le Comité Consultatif Général du CAMES : Abidjan accueille la 5^e session extraordinaire

Activités

- Assemblée Générale de la FOPAO : le CAMES plaide pour l'établissement d'une passerelle entre l'université, la recherche et l'entreprise.



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*

SOMMAIRE

No 15 - avril 2016



SIGNATURE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT "UNESCO - CAMES"

Paris, le 08 mars 2016.



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CCG

Abidjan, les 29 et 30 avril 2016



AUDIENCE AVEC MADAME LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'OIF

Paris, le 10 février 2016.

Vie du CAMES

Programmes statutaires

- A l'aune des grands chantiers : le Secrétariat général, cheville ouvrière du Conseil des Ministres du CAMES, modernise l'institution depuis août 2011
- Le Comité Consultatif Général du CAMES : Abidjan accueille la 5^{ème} session extraordinaire

Activités

- Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par Madame la Secrétaire Générale de l'OIF
- Assemblée Générale de la FOPAO : le CAMES plaide pour l'établissement d'une passerelle entre l'université, la recherche et l'entreprise
- L'UNESCO et le CAMES s'engagent pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
- Projet TrainQA, un des leviers de réalisation de l'axe 4 du PSDC
- Le Comité de pilotage du projet EWAQAS dresse un bilan satisfaisant de l'initiative et ouvre de nouvelles perspectives

Espace TIC

- Les réseaux sociaux : quels enjeux pour les universités de l'espace CAMES ?

Agenda 2016

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI

Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE

Rédacteur associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Comité de rédaction :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- M. Etienne NOUATIN
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA.



01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46

Télécopie : (+226) 25 36 85 73

courriel : comes@lecames.org

Site internet : www.lecames.org



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019



L'assurance qualité, le Code d'éthique et de déontologie ainsi que la communication, comme instruments d'amélioration de l'attractivité des programmes du CAMES.

Pr Bertrand MBATCHI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CAMES

L'analyse des résultats obtenus lors de l'ensemble des sessions des programmes du CAMES nous enseigne que la dynamique d'évaluation impulsée au niveau régional par notre Institution n'est pas une fiction, même si l'on peut s'interroger sur l'ampleur de l'engouement, sur les taux de réussite, sur la manière d'accélérer le processus.

En effet, au regard des objectifs visés, relatifs au renforcement des capacités du capital humain et de la qualité des formations dispensées, l'espace africain et malgache pour l'enseignement supérieur monterait en puissance en accélérant l'adhésion à ses programmes, pour gagner davantage en compétitivité, en efficacité et en service offert, par rapport aux enjeux divers du moment qui ont pour noms, l'ignorance, la pauvreté, l'employabilité, la création de richesses, la contribution à l'économie du savoir, etc.

Pour s'acheminer dans cette direction, il convient de renforcer les conditions de transparence, de confiance, ou tout simplement d'attractivité.

L'adoption en 2013, du premier Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), par le Conseil des Ministres, a mis à la disposition de l'Institution des outils pertinents, pour poursuivre dans cette direction. Pour l'essentiel on pourrait citer, le programme assurance qualité, le Code d'éthique et de déontologie ainsi que le renforcement de la visibilité et du rayonnement du CAMES.

Le programme assurance qualité du CAMES (PAQ/CAMES), axe 4 du PSDC, vient structurer et donner de la consistance à la dimension Conseil de l'Institution, jusqu'à date, exprimée de manière embryonnaire.

L'absence d'une politique affirmée en la matière a plus donné à l'Institution, l'image d'une structure qui sanctionne, alors qu'elle devrait accompagner les politiques d'amélioration, de changement et de progrès.

Désormais une place de choix est accordée à la manière de procéder à l'au-

to-évaluation individuelle et collective, avant de se soumettre à un regard externe qui permet en définitive, d'éclairer les politiques de changement dont le périmètre pourrait être précisé plus tard, par un plan stratégique de développement ou une feuille de route d'actions de progrès.

Le CAMES dispose à cet effet, d'un référentiel de qualité porté sur les formations en présentiel et à distance, sur la recherche et la gouvernance institutionnelle.

Le Code d'éthique et de déontologie du CAMES, en édictant les règles qui précisent les principes et les valeurs selon lesquels le CAMES exerce son travail d'évaluation, son expertise, avec en outre des indications sur les sanctions qu'encourraient les partenaires auteurs d'une infraction, apparaît comme un outil indéniable, dans la construction de cette attractivité. A ce titre, ledit Code devra aussi inspirer les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche, dans le but de renforcer la confiance entre les différentes parties prenantes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Pour le CAMES, cet outil relègue au passé toutes les critiques formulées à tort ou à raison à l'endroit de l'Institution, récriminant un manque d'objectivité et de transparence, dans le traitement de certains dossiers. Ce Code est renforcé par l'institution dans son sein, d'une Commission d'éthique et de déontologie, chargée de prendre en charge toutes les personnes qui se présentent comme réfractaires indéliques, aux valeurs qu'il promeut. Même si la justice des hommes admet que « nul n'est censé ignorer la loi », les Saintes Écritures affirment que « nul ne peut connaître les fautes qu'il commet par ignorance »....

La communication peut apparaître comme un outil à développer, pour réconcilier ces affirmations, apparemment contradictoires ou divergentes.

Le manque de communication constitue un des risques identifiés comme facteurs pouvant entraver la réussite du PSDC. Les axes 1 et 4 du PSDC doivent être promus, en cohérence avec l'axe 7, pour que les programmes du CAMES soient mieux appropriés et pratiqués en vue de

booster davantage, par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le développement socio-économique des Etats membres.

Les trois programmes fondamentaux du CAMES lui ont permis, depuis sa création en 1968 de jouer de fait, le rôle d'une agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation.

En effet, le CAMES s'est doté de 3 programmes qui permettent de valoriser les normes, de les diffuser en vue d'harmoniser, de certifier un savoir-faire, soit par la qualification des femmes et des hommes, soit par la reconnaissance ou l'équivalence des diplômes délivrés. Il s'agit des programmes « *Comités Consultatifs Interafricains (CCI)* », « *Reconnaissance et Equivalence des diplômes (PRED)* », « *Concours d'agrégation* » respectivement, en « *Médecine humaine, Pharmacologie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et productions animales* » et plus tard, de celui en « *Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion* ».

En s'intéressant au dernier grade du programme des CCI, on peut annoncer qu'il a permis en 37 sessions avec une moyenne de réussite établie autour de 75 à 80%, de promouvoir 1677 professeurs titulaires dans différents champs disciplinaires.

Dans le cadre du programme des Concours d'agrégation, on peut dénombrer après 17 sessions, 1200 Maîtres de conférences agrégés, en Médecine humaine, Pharmacologie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et productions animales, et 319 en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, et ce, avec un taux respectif de réussite de 64,87% et de 25,3%.

Après l'organisation de 30 colloques, le CAMES a reconnu 1142 diplômes avec un taux de moyen de 65,36%.

On peut admettre en toute objectivité, que le CAMES s'est très tôt pourvu d'instruments d'évaluation, et qu'avec les nouveaux outils que constituent l'assurance qualité, le code d'éthique et de déontologie et la communication, l'attractivité de ces derniers se voit renforcée. ■■■

A l'aune des grands chantiers : le Secrétariat général, cheville ouvrière du Conseil des Ministres du CAMES, modernise l'institution depuis août 2011

Pr Bertrand MBATCHI

Depuis le 1^{er} Août 2011, date de sa prise de fonction comme Secrétaire général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI a opéré une rupture dans la continuité, du management du Secrétariat général, en conformité avec les promesses de campagne de celui qui fut quelques mois auparavant candidat. Cette rupture a transformé depuis lors le CAMES, en vastes chantiers qui portent comme dénominateurs communs, la modernisation et l'innovation.

Les grands chantiers du Secrétariat Général du CAMES se caractérisent par un effort de modernisation et d'innovation, pour survivre et compter de la sorte, à côté d'autres structures à vocation similaire.

Dans un contexte de globalisation planétaire et de grandes avancées en matière de technologies de l'information et de la communication, le CAMES avec des missions déclinées progressivement en programmes, à partir de 1972, devait impérativement, opérer une mue, pour continuer à jouer sa partition et croître en compétitivité. Cette exigence s'accorde avec l'ambition d'une institution qui se veut efficace et dynamique et qui à ce titre, doit être considérée comme un organisme vivant, auquel s'applique la loi naturelle d'adaptation, dont dépend toute vie ou survie, dans l'espace et dans le temps.

Pour atteindre cette mue, le CAMES s'est doté pour la première fois de son histoire, en 2013, d'un outil de gouvernance pratiquée par les grandes institutions qui se respectent, un plan stratégique de développement institutionnel. Ce plan identifie les priorités et les leviers opérationnels de leurs mises en œuvre. Il part d'une démarche participative et inclusive de diagnostic et identifie une vision et un programme cadre d'actions pour le quinquennat 2015 – 2019. Ce programme cadre d'actions est organisé autour de 7 axes complémentaires.

Comme le rapportent plusieurs documents institutionnels qui le magnifient, ce plan vise à hisser le Secrétariat Général du CAMES et les Institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres, à un niveau de compétitivité et de qualité, à même de mieux soutenir leur croissance socio-économique durable.

En vue de rendre ce plan opérationnel, le Secrétariat général a organisé pour la première fois dans le cadre de son fonctionnement, une table ronde des partenaires

Les axes du PSDC

Axe 1 : L'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie du CAMES qui décline le cadre de valeurs dans lequel le travail et l'expertise sous ses différentes formes sont réalisés au CAMES. Il reflète la « *marque CAMES* » et renforce le lien de confiance entre ses différents partenaires ;

Axe 2 : La modernisation de la gouvernance pour une plus grande efficacité et une transparence dans la gestion de son administration et de ses programmes;

Axe 3 : La dotation du CAMES d'une doublure virtuelle pour assurer une plus grande visibilité et éviter l'isolement intellectuel professionnel du CAMES, en promouvant la mobilité des connaissances, en accroissant l'accès à moindre coût aux ressources documentaires et en facilitant les échanges institutionnels.

Axe 4 : Le renforcement de la démarche qualité dans toutes les activités et programmes du CAMES ainsi que dans les pays membres en vue de promouvoir des systèmes éducatifs efficaces et efficaces ;

Axe 5 : Le soutien et la valorisation de la formation, la recherche et l'innovation afin d'accroître l'efficacité et la pertinence des offres de formation, des activités de recherche et de l'innovation en cohérence avec la demande sociale des Etats ;

Axe 6 : Le développement de synergies, des partenariats et des programmes innovants avec pour but d'exploiter au mieux les ressources disponibles, de mutualiser les efforts, en vue d'accroître la pertinence des actions du CAMES, tout en évitant la duplication ;

Axe 7 : Le renforcement du rayonnement et de la visibilité du CAMES afin de rendre l'institution incontournable, dans l'exécution des missions pour lesquelles elle jouit d'une légitimité politique et juridique.

techniques et financiers, à Libreville au Gabon, les 28 et 29 octobre 2014, sous le co-parrainage de leurs Excellences Alassane OUATTARA et Ali BONGO ONDIMBA, respectivement, Président de la République de Côte-d'Ivoire et de la République Gabonaise.

L'organisation de cette table ronde a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement gabonais et du don de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du CONGO.

Cette rencontre qui a drainé différentes parties prenantes (membres du Conseil des Ministres du CAMES, enseignants-chercheurs et chercheurs, organismes partenaires et techniques, patronat) a permis de sensibiliser davantage sur la pertinence du plan et sur son projet de financement, tout en sonnant le glas de sa mise en route officielle en 2015, pour un horizon de cinq ans. Cette mise en route a été précédée par la création, par arrêté du Secrétariat général, d'un Comité de Suivi et du Pilotage du PSDC (CSP/PSDC).

Depuis lors, plusieurs chantiers ont été ouverts et avancent, grâce à :

- la détermination et le volontarisme des membres du Secrétariat général et des Experts du CAMES ;
- l'autofinancement partiel assuré par le CAMES ;
- l'action synergique avec les institutions partenaires comme la Coopération française, la coopé-

ration allemande (DAAD), l'UEMOA, l'UNESCO, l'AUF, l'Université Senghor, l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS), la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et l'Océan indien (CRUFAOCI), la Conférence des responsables de recherche d'Afrique (CRRAF), le Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO), le Réseau international des établissements privés d'enseignement supérieur (RIDEPES), la Banque Mondiale. Les autres partenaires sont attendus pour emboîter le pas.

Tous les axes du PSDC sont quasiment déployés, sous forme pilote. De manière télégraphique, on peut relever ce qui suit :

Axe 1 : le code d'éthique et de déontologie a été élaboré et il est diffusé sous forme d'un document physique et virtuel. On l'applique à différents programmes du CAMES et au fonctionnement institutionnel.

La commission d'éthique qui constitue un organe émanant de ce code est fonctionnel.

Axe 2 : les outils de modernisation de la gestion financière du CAMES ont été élaborés ou acquis. La migration d'une gestion de type OCAM au système SYSCOHADA a été décidée et fixée, pour l'année budgétaire 2017. Les textes administratifs et juridiques du CAMES font l'objet d'une procédure de

relecture. L'organigramme du CAMES a été mis en conformité aux statuts de l'Institution et les fiches de postes du personnel sont en cours d'élaboration.

Axe 3 : le programme Silhouette du CAMES touche de manière pilote, l'ensemble des activités statutaires de l'institution. On rentre progressivement dans une phase sensible et délicate de généralisation.

Axe 4 : le programme Assurance Qualité CAMES (PAQ/CAMES) est exécuté, avec ou sans l'accompagnement des partenaires, sous forme d'initiatives avec ou sans les partenaires, avant de passer à la phase de la généralisation. Les chantiers ont porté sur :

- l'élaboration des référentiels AQ CAMES, en cours d'expérimentation et la formation d'experts à ces référentiels ;
- les formations en AQ Externe et AQ Interne ;
- une feuille de route à volets divers:
 - mise en place d'une démarche d'accompagnement, à l'implantation des agences nationales d'Assurance qualité (ANAQ) et des cellules d'Assurance qualité interne (AQI) ;
 - élaboration d'une meilleure articulation entre ces structures à caractères national et institutionnel et le CAMES, en tant qu'Agence Régionale d'Assurance Qualité et d'Évaluation (ARAQE) ;

UN NOUVEAU PAS POUR LE CAMES

Le 8 mars dernier, au siège de l'Unesco à Paris, un accord de partenariat a été signé entre le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) et l'Unesco. L'occasion de faire le point sur une organisation intergouvernementale créée en 1968 et qui, depuis, n'a cessé d'être un pilier dans la mise en place et la consolidation des projets d'enseignement supérieur et de recherche en Afrique et à Madagascar.

Le CAMES compte aujourd'hui dix-neuf pays membres répartis entre l'Afrique centrale, l'Afrique occidentale, la région des Grands Lacs et l'Océan indien. Considérée, au vu des résultats d'un travail incessant en matière de mutualisation des ressources de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme un modèle réussi d'intégration panafricaine, cette institution a cependant longtemps œuvré dans la discrétion, sans que son rôle soit toujours connu du grand public. Et pourtant, c'est bien grâce à ses actions de concertation et de décision que s'est renforcée la coopération des États membres pour

- l'harmonisation du LMD aux plans sous régional et régional ;
- l'élaboration d'un référentiel d'évaluation des Formations Ouvertes et à Distance (FOAD) et son évaluation par le déclenchement d'un pilote ;
- l'élaboration d'un cadre de référence, pour une mise en place efficace, d'un système d'information.

Axe 5 : le CAMES vient de se doter d'un Guide d'évaluation des Enseignants-chercheurs et des Chercheurs (GEE-CC). Avec les référentiels FOAD dont il vient de se doter, on devrait s'attendre à plus d'attractivité vis-à-vis de ce type d'enseignement, à plus de sécurisation en termes d'assurance qualité et à sa démocratisation.

Un des effets induits consistera en une utilisation plus accrue des TIC, dans la formation, au moment où se posent des problèmes de massification. Un accord d'hébergement de la bibliothèque régionale virtuelle des Universités et Centres de recherche de la zone de l'UEMOA a été signé avec le REESAO.

Axe 6 : Le CAMES a de nouveaux partenaires techniques entrepreneurs. Il a créé le Réseau des Partenaires Techniques et/ou Financiers du CAMES, participé à la création du RIDEPES. Il a structuré la recherche dans son espace, en Programmes thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) et consa-

cré les journées scientifiques comme une tribune privilégiée de leur expression.

Une réflexion est entamée pour le lancement pilote des olympiades universitaires du CAMES.

Axe 7 : La communication institutionnelle a complètement changé de dynamique. Elle est portée par un service dédié. Les outils de communication et de visibilité du CAMES ont été diversifiés et démocratisés. A l'heure actuelle un accent est mis pour rendre opérationnel deux réseaux qui faciliteraient le partage et la fluidité bidirectionnelles de l'information, du CAMES vers les Ministères et les Institutions sous tutelle ou du CAMES vers les Communicants des pays membres. Il s'agit du Réseau International des Référents Institutionnels de l'Espace CAMES (RIRI/CAMES) ou du Réseau Africain et Malgache des Communicants de l'Enseignement Supérieur de l'espace CAMES (RAMCES/CAMES).

Comme on peut le constater, la démonstration de la faisabilité du PSDC a été faite, grâce à la réalisation des pilotes, étant entendu par ailleurs, que sa pertinence et son occurrence ont déjà fait l'unanimité.

Après cette étape pilote à la fois démonstrative et persuasive, doit suivre celle de la généralisation. Et dans un contexte à la fois de limitation des moyens disponibles et de globalisation, il ne serait pas superfétatoire de

relever que le succès d'une telle démarche repose sur des synergies bien structurées, entre les différents partenaires techniques et/ou Financiers du CAMES. Aussi devons-nous saluer le lancement du réseau des Partenaires Techniques et/ou Financiers du CAMES (RPTF/CAMES), en décembre 2015, à Brazzaville, dont l'objet est de mutualiser les moyens d'action et d'optimiser les résultats attendus.

Dans cette dynamique la CRUFAOCI et la CRRAFF qui rassemblent respectivement les Institutions d'enseignement supérieur et les Centres de recherche, leviers indéniables du développement méritent un soutien particulier afin de faciliter sur le terrain, l'appropriation des pilotes mises en place dans le cadre du PSDC, tout en intégrant la vision qu'il impulse.

Au niveau de la responsabilité collective et historique toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur et de la recherche sont invitées à prendre conscience des mutations en cours, pour faire avancer harmonieusement, à défaut de les faire aboutir, ces chantiers à effet multiplicateur pour le développement socio-économique des Etats membres de l'espace CAMES.

Tout doit concourir à mettre en œuvre méthodiquement cette vision, pour éviter de créer un enseignement supérieur et une recherche à plusieurs vitesses dans notre espace. ■■■

En 2009, le poste de Secrétaire général du CAMES, donne une inflexion nouvelle à l'institution. En effet, la donne a changé : mondialisation, essoufflement des financements publics de l'enseignement lié aux crises économiques et financières, massification des effectifs d'étudiants, émergence d'un secteur privé et passage au système international LMD. D'où nécessité de nouvelles adaptations des programmes et d'innovations en matière de gouvernance et de sources de financement. « Il fallait au CAMES un plan stratégique, explique Bertrand Mbatshi, que nous avons élaboré, avec tous les acteurs de l'institution, pour la période 2015-2019. »

« 25 à 30 % des jeunes diplômés ne trouvent pas d'emplois. Il est urgent de développer les relations avec les entreprises et veiller à l'adaptation des formations aux emplois. Nous devons organiser les promus de nos enseignements supérieurs en communautés agissantes ! »

La dynamique à l'œuvre porte ses fruits. Des partenariats se mettent en place, la mission d'expertise et d'accompagnement des universités et centres de recherche du CAMES est aujourd'hui reconnue. Mais, rappelle M. Mbatshi, « 25 à 30 % des jeunes diplômés ne trouvent pas d'emplois. Il est urgent de développer les relations avec les entreprises et veiller à l'adaptation des formations aux emplois. Nous devons organiser les promus de nos enseignements supérieurs en communautés agissantes ! »

Aussi l'accord signé à Paris le 8 mars dernier avec l'Unesco prend-il valeur d'appel pour construire l'avenir. « Il s'agit d'un changement d'échelle, a encore développé M. Mbatshi, l'Unesco nous ouvre la porte du monde et nous aurons désormais avec lui un dialogue direct. Ce parrainage est un levier pour développer des synergies qui contribuent à améliorer et à asseoir la culture de la qualité dans notre espace. »

Portant sur les questions liées à la professionnalisation des enseignants et des curricula, l'accueil des étudiants en stage et leur employabilité, les pratiques d'admission dans les universités, l'assurance qualité et l'enseignement à distance et en ligne, cet accord a été signé, lors d'une cérémonie solennelle, par M. Mbatshi pour le CAMES et M. Omer Tsimon pour l'Unesco.



Participants à la 5ème réunion extraordinaire du CCG/CAMES

Le Comité Consultatif Général du CAMES : Abidjan accueille la 5^e session extraordinaire

Pr Bertrand MBATCHI

La 5^e session extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG) du CAMES s'est tenue à Abidjan, les 28 et 29 mars 2016, dans la salle de Conférences de l'Université Félix Houphouët Boigny. Elle a vu l'examen de plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement de l'Institution.

L'organisation de la session extraordinaire du CCG à Abidjan marque un changement de décor, puisque pour la première fois cette rencontre située avant le lancement des activités statutaires d'envergure du CAMES, s'est tenue en dehors du pays siège. Il en sera de même pour la VI^e session, qu'abritera l'université d'Abomey Calavi, à CO-TONOU, au Bénin.

On peut relever le même engouement et ardeur au travail affichés par les différents membres, qui ont saisi cette opportunité, pour préparer les dossiers en

instance, à présenter au Conseil des Ministres de 2017 ou à la session ordinaire du CCG, prévue à Bamako au Mali en juillet 2016, en marge de la tenue des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

Parmi les dossiers évoqués, on peut retenir quelques-uns, à caractère administratif et académique, qui nécessitent un partage diligent :

- le Règlement intérieur du CCG et des Comités Techniques et Spécialisés (CTS) du CAMES ;
- la problématique de la contribution des Alumni du CAMES, au financement du Plan Stratégique de Déve-

loppement du CAMES (PSDC) ;

- le Guide d'évaluation des Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs (GEE-CC), dans le cadre des CCI ;
- la problématique de la grille d'évaluation, pour le Concours d'agrégation en Sciences juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion.

Le Règlement intérieur du CCG et des CTS qui datent de juillet 1997 a fait l'objet d'un examen, collant ainsi à l'axe 2 du PSDC, relatif à la modernisation de la gouvernance du CAMES. Le toilettage qui a été initié et qui devrait être fina-

lisé à la prochaine session ordinaire du CCG promet de doter ces instances académiques et scientifiques de notre institution, d'une nouvelle étoffe plus pertinente et opérationnelle.

La problématique de la contribution des Alumni a été abordée, en termes de bilan d'application de la résolution n°SO-CM/2014-008 du Conseil des Ministres du CAMES, qui instruit le Secrétaire Général de sensibiliser les promus du CAMES, pour qu'ils soutiennent financièrement, le déploiement du PSDC.

Au regard des faibles résultats engrangés, contrastant avec le nombre élevé des promus du CAMES, le CCG a préconisé un changement de stratégie de communication, en matière d'outils de sensibilisation, de mobilisation et de collecte des fonds. A ce titre, les différents responsables des Institutions d'enseignement supérieur et de Recherche ainsi que les points focaux de ses structures, devront y jouer un rôle plus important.

Le GEE-CC a été aussi présenté aux membres du CCG, pour faire suite à une instruction de la 32ème session du Conseil des Ministres, demandant d'apporter une clarification, sur quelques aspects de son contenu.

Il s'agissait particulièrement de la question des mélanges et de la façon d'apprécier un ouvrage, en termes

d'équivalence en articles. La pratique des mélanges qui n'avait d'ailleurs pas été remise en cause, dans la version du GEE-CC présentée en Conseil, a été finalement mentionnée expressément, comme procédé en vigueur.

Dans le même contexte, il a été précisé dans le GEE-CC, que l'équivalence retenue entre un ouvrage et le nombre d'articles, restait tout de même une référence soumise à l'appréciation du CTS.

Par cette ouverture, le Guide fait davantage appel à l'esprit critique des évaluateurs. Ramené, après cet éclairage à la 33ème session du Conseil, le GEE-CC a été adopté, pour une durée de cinq ans. Autrement dit, il sera appliqué, pour la période 2017-2021.

Tout comme pour le GEE-CC, l'adoption du principe de la grille de notation, pour le Concours d'agrégation en Sciences Juridique, Politiques, Economique et de Gestion, par la 33ème session du Conseil des Ministres s'inscrit dans la démarche qualité, qui doit encadrer le processus des programmes d'évaluation qu'organise le CAMES.

S'agissant particulièrement de ce Concours, cette adoption avait pour but de garantir davantage la transparence, l'objectivité et de renforcer son attractivité, vis-à-vis des différentes parties prenantes.

En effet, ce Concours d'un taux de réussite moyen de 20 à 25% fait couramment l'objet de critiques diverses, fondées ou non, qui devraient s'estomper progressivement, avec une telle pratique.

Il s'agit par ailleurs, d'une harmonisation avec le Concours d'agrégation en Médecine humaine, Pharmacie, Odonto-stomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales, qui dispose depuis plusieurs années, d'une grille de notation.

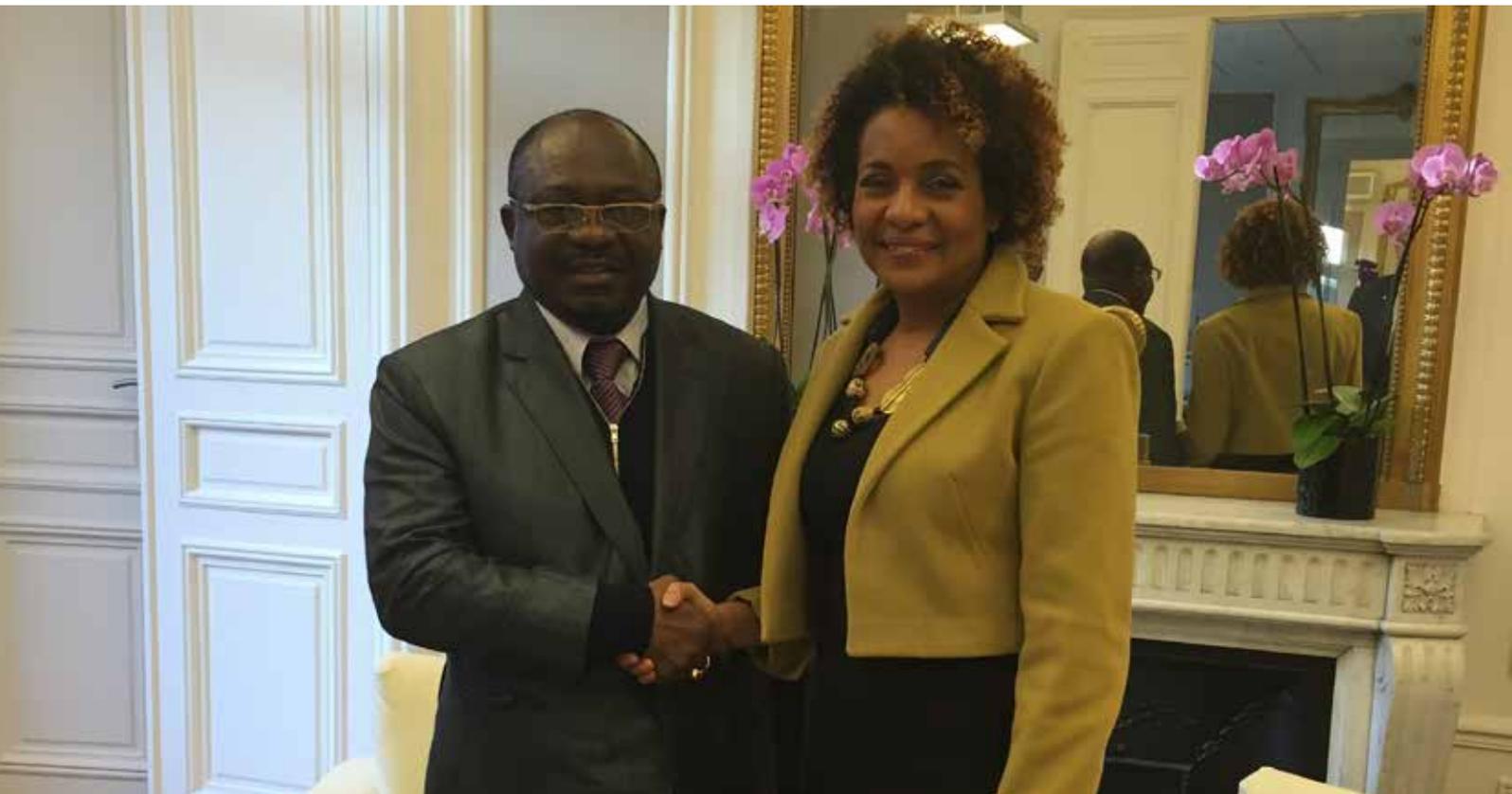
La 33ème session du Conseil des Ministres, a admis que l'utilisation d'une grille de notation, soit désormais étendue aux CTS, dans le cadre de l'organisation des CCI.

En somme, on retiendra que la tenue de cette session extraordinaire aura permis de faire œuvre utile, en donnant l'occasion d'accélérer la mise en route de deux aspects importants de l'assurance qualité, dans le processus d'évaluation des ressources humaines par le CAMES.

Ces quelques repères en échos de la Vème session extraordinaire du CCG démontrent encore son bien-fondé et sa pertinence. Mais de là à franchir le pas pour en faire une session ordinaire, mérite plus de recul, de circonspection voire de prospective. ■■■



Présidium de la cérémonie d'ouverture de la 5ème réunion extraordinaire du CCG/CAMES



Poignée de main entre Madame Michaëlle JEAN (SG/OIF) et Pr Bertrand MBATCHI (SG/CAMES)

Le Secrétaire Général du CAMES reçu en audience par Madame la Secrétaire Générale de l'OIF

Pr Bertrand MBATCHI

Comme il l'avait fait avec son illustre prédécesseur en 2013, Son Excellence Abdou DIOUF, le Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire général du CAMES, a sollicité puis obtenu, une audience auprès de Son Excellence Madame Michaëlle Jean, Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), afin de présenter l'institution, ainsi que les réformes dans lesquelles le CAMES s'est engagé, avec la volonté d'identifier de nouvelles pistes de partenariat.

Cette rencontre qui constituait une première prise de contact, est intervenue le 10 février 2016, au siège de l'OIF, a permis au Secrétaire Général de présenter l'institution ainsi que ses ambitions portées par son premier Plan stratégique de développement, horizon 2015-2019, en vue d'identifier des centres d'intérêts innovants, pertinents et partagés pouvant ouvrir de nouvelles pistes de partenariat.

En appui à cette démarche, le Secrétaire Général a présenté une note synthétique

dont les points suivants précisent la teneur :

1. L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sont des leviers incontestables d'un développement socio-économique durable. Aussi pour faire de l'Afrique un nouveau pôle durable de croissance dans le monde, il apparaît urgent et salutaire de reconsidérer à la hausse, l'investissement dans ces domaines et de définir des nouveaux mécanismes permettant de garantir la performance de ces secteurs opérationnels stratégiques.
2. Considérant la mission de conseil et d'intégration des politiques d'enseignement supérieur qui lui a été conférée par les pères fondateurs, en 1968 et après un état de lieu de son fonctionnement depuis plus d'une quarantaine d'années, le CAMES s'est doté, en 2013, d'un plan stratégique de développement quinquennal 2015 - 2019.
3. Ce plan inclusif, innovant et structurant est décliné en 7 axes complémentaires. Il préconise dans le cadre

des certifications conférées par le CAMES et de ses programmes, de faire jouer à l'enseignement supérieur et à la recherche un véritable rôle de moteur d'actions, pour accompagner et accélérer le développement économique des 19 Etats membres francophones du CAMES.

4. En effet, au moment où les leaders politiques africains aspirent à l'émergence de leurs pays, le CAMES a pris l'option de consolider son rôle d'agence d'assurance qualité et d'évaluation. Cette posture l'oblige, dans un tel contexte, à accompagner les stratégies de développement économique de ses Etats membres, par l'entremise de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Aussi, sans être une université, le CAMES en veillant à garantir la qualité, la gouvernance, le leadership et l'expertise des enseignants-chercheurs et chercheurs qui y interviennent, se positionne indubitablement comme un ressort, sur lequel on peut et doit agir, pour engranger des progrès socio-économiques. Ces progrès devraient commencer à se manifester significativement dès lors que le CAMES, mettra en place une politique dynamique de valorisation de l'expertise des enseignants-chercheurs et chercheurs francophones qu'il promet.
5. La construction d'une passerelle entre les CAMES, les acteurs sociaux économiques et ceux du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche participe de cette politique. Désormais, l'entrepreneuriat et l'innovation représentent des pistes de progrès à encourager, dans la stratégie de développement de l'espace CAMES. La démographie de l'Afrique francophone se caractérisant par une population jeune et en croissance rapide, le CAMES reconnaît que le plus grand atout ou alors le risque majeur au cours de la décennie à venir, se situe dans notre capacité à tirer ou non le meilleur parti de ce réservoir de capital humain. Le CAMES a conscience que le sous-emploi de la grande majorité des jeunes africains dans des entreprises, souvent à faible productivité, l'inadéquation de leur formation, l'absence d'emploi « décent » en

cohérence avec la formation reçue, l'insuffisance d'informations sur l'emploi, concourent au taux élevé de chômage qui favorise l'élévation du niveau de pauvreté, engendre des fractures tout en s'érigeant en une menace d'une paix sociale déjà fragilisée, par d'autres problèmes endogènes ou exogènes latents.

6. Le CAMES s'est inscrit dans une dynamique verte, respectueuse de l'environnement et s'est engagé pour les Objectifs du Développement Durable (ODD), en faisant de la culture du numérique, un facteur essentiel de mise en place d'une communauté virtuelle de création, de diffusion, d'archivage et de valorisation du savoir, avec des effets induits, à forte valeur ajoutée et accélérateurs sur le développement.
7. Depuis 2014 que le plan stratégique de développement du CAMES a connu un début de mise en œuvre de manière pilote, il a permis entre autres :
 - de favoriser la mise en place de plusieurs banques de données en ligne et en français sur l'expertise africaine francophone, en matière d'enseignement supérieur et de recherche (e-Cames) : plus de 1000 thèses et de 10 000 publications par an, en français ;
 - d'organiser la rencontre internationale des dirigeants d'entreprises et des patronats de l'espace CAMES, pour accroître les opportunités de professionnalisation des formations et de recherche partagée, le renforcement de la compétitivité des entreprises, en vue de la création des richesses ;
 - de conceptualiser un cadre de développement de la recherche en réseaux multi-pays et de promotion de l'innovation ;
 - d'animer un panel sur les activités dédiées à la recherche dans l'espace CAMES, lors de la 21ème session de la Conférence des Parties, sur le climat ;
 - de mettre en place 12 Programmes thématiques de recherche, pour répondre aux enjeux mondiaux et locaux ;
 - de réaliser une étude sur l'état des

lieux des systèmes d'information dans les pays de la zone UEMOA, ayant abouti à l'élaboration du référentiel de développement des systèmes d'information dans la zone ;

- de réaliser l'état des lieux de l'utilisation des Formations ouvertes et à distance (FOAD) dans les pays de la zone UEMOA, couronné par l'élaboration d'un référentiel d'accréditation dédiée, qui devrait participer à la démocratisation de ce dispositif de formation.
- 8. Organisme intergouvernemental, le CAMES se présente en définitive comme un cadre d'intégration, accélérateur de l'appropriation des réformes auprès de ses pays membres. Il souhaite agir en synergie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), sur les centres d'intérêts liés à :
 - la francophonie économique, par l'opérationnalisation de son modèle conceptuel de mutualisation des services d'innovation et de valorisation de la recherche dans les universités ;
 - la culture numérique, par la mutualisation, le partage des bonnes pratiques ; la mise en réseau de l'ensemble des acteurs - notamment universités-entreprises-centres de recherche ;
 - l'accompagnement à l'e-gouvernance et la mise à disposition des ressources pratiques pour aider les jeunes à créer, à gérer leurs entreprises et à partager leurs expériences ;
 - l'éducation et formation, par la production de contenus numériques à valeur ajoutée de développement, la formation et la sensibilisation des dirigeants aux enjeux de l'économie numérique (cyber-sécurité, droit d'auteurs, numérique pédagogique etc.)

A l'issue de l'audience on peut retenir que le chômage des jeunes, l'entrepreneuriat, la formation à distance, l'assurance qualité, la valorisation de l'expertise et la recherche ont constitué les points sur lesquels doivent s'articuler les synergies à développer ou la convergence des initiatives. ■■■

Assemblée Générale de la FOPAO : le CAMES plaide pour servir de passerelle entre l'université, la recherche et l'entreprise

M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Au cours de l'assemblée générale mixte de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPAO) tenue à Praia au Cap Vert, le CAMES a plaidé pour agir comme passerelle entre l'Université, le Centre de Recherche et l'Entreprise, pour l'émergence des opportunités et contribuer à la création des richesses ainsi qu'au renforcement de la compétitivité des parties prenantes.



Du 03 au 04 mars 2016 à Praia au Cap Vert, l'assemblée générale mixte de la FOPAO s'est tenue sous le thème général de la problématique de l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest et de manière spécifique sur quelle politique pour l'emploi des jeunes ?

Cette assemblée a permis au CAMES de faire un plaidoyer comme passerelle entre l'Université, le Centre de Recherche et l'Entreprise, auprès des patronats des pays de l'Afrique de l'Ouest, aux fins d'agir ensemble pour relever des défis communs en lien avec le développement.

Le mécanisme proposé part du défi multiforme de disposer des meilleures ressources humaines, pour accompagner le développement des entreprises, de renforcer leur compétitivité ainsi que celle des universités et centres de recherche, en matière de recherche et d'innovation.

Il vise de manière générale à décloisonner les différents secteurs mis en jeu, ii) à adapter les curricula de formation au besoin des acteurs socioéconomiques et à identifier les problématiques de recherche d'intérêt en corrélation avec les défis de développement.

Il s'agit donc de : i) soutenir et valoriser la recherche et l'innovation ; ii) éveiller et inciter l'entrepreneuriat ; iii) promouvoir

l'utilisation des Tic dans la gouvernance et l'apprentissage ; iv) susciter le transfert des connaissances ; v) valoriser le potentiel de croissance démographique dynamique de l'Afrique ; vi) faciliter la mobilité des étudiants ; vii) contribuer à la réduction du chômage par une formation adaptée aux besoins ou à la carte, aussi bien des étudiants que des cadres en activité ; viii) ouvrir les jeunes chercheurs au marché de l'emploi, dans les entreprises ; et ix) améliorer l'employabilité des jeunes.

Pour se faire, le CAMES a décidé dans le

cadre de son plan stratégique de développement 2015-2019, adopté à Cotonou en 2013, d'initier ce dialogue en organisant en juillet 2014 la première Rencontre Internationale des Dirigeants d'Entreprise et du Patronat de l'Espace CAMES (RIDEPEC), avec les Recteurs, Présidents d'universités et Responsables de recherche membres du Comité Consultatif Général du CAMES.

Cette réunion a pu féconder un cadre stratégique d'actions qui a été défini dans un accord de partenariat validé par la FOPAO et le CAMES.





Intervention de M. Ulvick J. A. HOUSSOU

Au nombre des actions qu'on peut citer pêle-mêle : i) le développement de modèles pédagogiques innovants au service des entreprises : FOAD, alternance, apprentissage, formation continue des professionnels, etc. ; ii) la production des données économiques, sociales techniques et de veille, via les réseaux de recherche ; iii) la promotion de points focaux institutionnel et national, au service de l'innovation et du développement des technologies des entreprises africaines ; iv) l'accompagnement ou l'accréditation de centres ou pôles d'excellence, au service du patronat africain ; v) la promotion de la participation du secteur privé au conseil d'établissements et/ou conseil d'administration ; vi) la création d'un environnement propice au financement de projets pertinents et communs de recherche, en réponse à des attentes

des entreprises ou des collectivités ; vii) l'implication du secteur productif au développement de l'esprit d'entrepreneuriat, par l'appui à la mise en place d'entreprises juniors, d'incubateurs ou de start up Academy.

Le boom démographique que le continent africain vit exige de trouver des réponses rapides à la problématique de l'emploi des jeunes. Les actions qui viennent d'être évoquées de manière lapidaires, constituent des pistes à exploiter pour tirer le meilleur dividende de cette croissance démographique. Le CAMES en se positionnant en passerelle, veut amener les parties prenantes à une même cause, celle de l'emploi des jeunes et du développement, à agir ensemble.

A ce propos, le Pr Mbatchi Bertrand à la tête du CAMES depuis Août 2011 a adres-

sé cette invite à l'assemblée générale de la FOPAO : «...*Nous sommes convaincus de la nécessité de nous mettre ensemble pour bâtir davantage plus que hier, une société africaine qui contribue à l'économie du savoir et valorise les potentiels démographiques, miniers, hydroélectriques, agricoles, forestiers du continent...*».

L'assemblée générale mixte de la FOPAO a été ouverte par le Premier Ministre de Cap-Vert, et a connu la participation de l'Organisation internationale du travail. La communication du CAMES a été présentée par M. Ulvick J. A. HOUSSOU, Chargé du Partenariat et du Fundraising au sein du Comité de suivi et de pilotage du Plan stratégique de développement du CAMES, présidé par le Secrétaire Général du CAMES. ■■■



Poignée de main entre le Secrétaire général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI et le Sous-directeur général pour l'Education de l'UNESCO, M. Qian TANG.

L'UNESCO et le CAMES s'engagent pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité

M. Assalih JAGHFAR

Par un accord de partenariat, signé le mardi 08 mars 2016 à Paris, le Secrétaire général du CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI et le Sous-directeur général pour l'Education de l'UNESCO, M. Qian TANG, ont convenu d'un cadre d'actions pour donner un nouveau souffle à la coopération sous-régionale déjà existante, entre les deux institutions.

À travers la signature de ce partenariat, le CAMES et l'UNESCO entendent contribuer à la qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES, en particulier sur les questions d'intérêt commun se rapportant à « l'assurance qualité », à la « professionnalisation des enseignants et des curricula », à « l'accueil des étudiants en stage et leur employabilité », aux « pratiques d'admission dans l'enseignement supérieur » et enfin à « l'assurance qualité de l'enseignement à distance ».

La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée sous la présidence du Vice-président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, le Pr Filiga Michel SAWADOGO, par ailleurs Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso — en présence des hautes personnalités de l'UNESCO, notamment le Directeur Général Adjoint du Secteur de l'Education, le Directeur Général Adjoint Afrique et le Directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie — et du Secrétaire général du CAMES.

Autres signes de solennité, la cérémonie a été rehaussée par la présence des Ambassadeurs et des Délégués Permanents des États membres du CAMES auprès de l'UNESCO, et celle sur invitation du Secrétariat général du CAMES, de trois Communautés économiques régionales d'Afrique (UEMOA, CEMAC, CEEAC) et des organisations faîtières des secteurs publics et privés de l'enseignement supérieur (CRUFAOCI, RIDEPEP/CAMES), ainsi que la Société Africaine de Management (SAM), partenaire du CAMES.

Placée sous le signe de la fécondité qu'inspire la Journée du 8 mars — Jour-

née internationale de la Femme, la signature a été précédée des allocutions de bienvenue de M. David ATCHOARENA, Directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie et de celle du Pr Bertrand MBATCHI, Secrétaire général du CAMES. Ensuite ont suivi les mots de circonstance de M. Qian Tang, Sous-directeur général pour l'Education de l'UNESCO, de M. Jean Eudes TEYA, Commissaire de la CEMAC, de SEM. Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire général CEEAC, de M. Seidou SISSOUMA, Commissaire de l'UEMOA et enfin de l'allocution de clôture du Pr Filiga Michel SAWADOGO.

Le Ministre Filiga Michel SAWADOGO a salué la dynamique de partenariat scellée entre le CAMES et l'UNESCO autour de la problématique de l'Assurance qualité, un des domaines prioritaires du Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) horizon 2015-2019. De manière rétrospective on peut relever que le Secrétaire général du CAMES après avoir exprimé ses vifs remerciements aux participants, a appelé les délégations et les représentants des Communautés économiques régionales à faire connaître le contenu de l'accord et à plaider en sa faveur, auprès de leurs Gouvernements respectifs ou de leurs différentes instances décisionnelles. Le Sous-directeur général pour l'Education de l'UNESCO, M. Qian Tang a souligné la pertinence de l'initiative, en la plaçant non seulement dans le contexte de l'agenda 2030 de l'UNESCO, mais également dans la continuité de la collaboration déjà existante avec le CAMES. Enfin, les représentants des organismes africains d'intégration sous-régionale se sont, quant à eux, réjouis d'être associés à l'initiative, porteuse d'espoir pour l'enseignement supérieur de l'espace CAMES. Ils ont exprimé leur soutien et réitéré leur disponibilité à accompagner le CAMES dans la concrétisation de ses engagements et de son rôle d'organisme facilitateur.

Fort de la légitimité que confèrent leurs statuts, le CAMES et l'UNESCO ont préparé et lancé un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des Ministères en charge de l'enseignement et des organismes d'intégration de l'espace CAMES. Cet appel à manifestation d'intérêt permettra d'identifier les pays qui souhaitent s'engager dans un processus de développement dans la qualité de leur système d'enseignement en s'assurant du soutien et de l'expertise conjointe de l'UNESCO et du CAMES. Les pays désireux de bénéficier du soutien du projet, doivent présenter une demande et préciser leur engagement, en indiquant les modalités financières de leur participation. Cette étape constitue la condition sine qua non de participation.

A l'issue de cette consultation, le comité de pilotage du projet sera chargé de définir et d'élaborer un cadre opérationnel et un calendrier de mise en œuvre des activités, en vue d'une présentation ultérieure des projets, auprès du bailleur de fonds.

L'aboutissement de l'appel à manifestation d'intérêt est porteur des défis et d'enjeux majeurs pour le CAMES et les universités de notre espace.

En effet, les domaines mis en exergue par l'accord s'inscrivent au premier rang des priorités de développement des Etats membres et des espaces sous-régionaux d'intégration africaine, qui ont placé leur confiance en notre Institution commune de référence. Une confiance qui s'est ma-

Que prévoit l'accord ?

Après plus d'une année de partage et de maturation, l'accord de partenariat entre le CAMES et l'UNESCO, confère au CAMES le rôle de facilitateur entre les Etats, les organismes d'intégration sous-régionale, les universités publiques et privées et un partenaire à vocation mondiale que représente l'UNESCO, sur la problématique de l'Assurance qualité, un des domaines prioritaires, du Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC). Ainsi de façon concrète, l'accord prévoit particulièrement :

- le renforcement des capacités en matière d'Assurance qualité externe, avec pour finalités de faciliter la création d'Agences nationales d'Assurance qualité et de renforcer les mécanismes existants ;
- le renforcement des capacités en matière d'Assurance qualité interne au niveau institutionnel et au niveau des programmes de formation et de recherche, afin de soutenir la mise en place des cellules internes d'Assurance qualité ;
- la création d'un réseau d'Assurance qualité dans l'espace CAMES, pour la promotion des bonnes pratiques ;
- la professionnalisation du corps enseignant du supérieur ;
- la professionnalisation des programmes d'études ;
- l'employabilité des diplômés ;
- la mise en place d'un Système d'information régional sur la gestion de l'enseignement supérieur (CAMES-HERMIS), pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, comme outil d'aide à la décision.

L'accord doté d'un montant de 1 million \$US, est destiné principalement à accompagner 5 pays pilotes en Afrique de l'Ouest, respectivement pour la création d'Agences nationales d'Assurance qualité (Niger, Togo, Mali, Côte d'Ivoire) et pour le renforcement de l'Autorité nationale d'Assurance qualité de l'enseignement supérieur du Sénégal. La généralisation à l'ensemble des pays de l'espace CAMES pourra se faire sur la base des résultats de l'expérience pilote, et en fonction des ressources mobilisées auprès des différents acteurs.

**Se mettre ensemble
pour tracer la
trajectoire et
dessiner le parcours
des générations
futures**



De Gauche à droite : Le Secrétaire général de la CEEAC, le Vice-Président en exercice du Conseil des Ministres du CAMES, le Secrétaire général du CAMES et le Président de la RIDEPEP

térialisée ces cinq (5) dernières années par la prise des décisions et des mesures idoines par le Conseil des Ministres du CAMES, pour d'une part asseoir la légitimité de notre institution et d'autre part lui conférer des prérogatives pour entreprendre des initiatives nouvelles. C'est là tout le sens de l'adoption en 2013, du premier Plan Stratégique de Dévelop-

multiformes à forts impacts et la création des synergies avec les institutions à vocation similaire.

L'accord de partenariat entre le CAMES et l'UNESCO se situe dans le cadre de cette dynamique partenariale impulsée par notre Institution en vue de mobiliser les acteurs clés, mais aussi les ressources nécessaires à la mise en œuvre de sa vision stratégique pour le développement de l'enseignement supérieur, en phase avec les besoins réels des pays membres, dans les cinq (5) années à venir (2015-2019).

A n'en point douter, les besoins réels des universités de l'espace CAMES sont connus, ils découlent des problématiques-clés du moment que sont :

l'appropriation de la démarche qualité, la massification de l'enseignement supérieur, le financement des universités, la professionnalisation des formations, l'échange de bonnes pratiques, le numérique éducatif et les formations à

distance, la professionnalisation des enseignants du supérieur, le partenariat université-entreprise, etc.

Apporter des réponses à ces problématiques-clés revient à doter les institutions d'enseignement supérieur d'instruments indispensables à leur construction dans la qualité, à leur mobilité à l'intérieur et à l'extérieur des espaces traditionnels d'enseignement, de recherche ou de nature politique et économique ainsi qu'à l'employabilité des diplômés. Cela implique aussi un nécessaire engagement pour s'inscrire dans une dynamique nouvelle de transformation structurelle, avec la prise en compte de nouveaux facteurs et de nouveaux acteurs tant au niveau politique qu'institutionnel.

La vision du partenariat « CAMES - UNESCO » anticipe toutes problématiques-clés susmentionnées, il ne reste plus qu'à espérer l'adhésion des différents acteurs pour ouvrir la voie à une coopération mutuelle, à forte valeur ajoutée pour les générations présentes et futures, qui prend en compte les contextes institutionnels spécifiques, nationaux et régionaux. ■■■



pement du CAMES (PSDC). Une vision nouvelle, portée par le Secrétaire général du CAMES, le Pr. Bertrand MBATCHI, qui place le CAMES dans une dynamique de refondation et de modernisation, à travers l'établissement des partenariats



Participants à l'atelier

Mise en œuvre du projet TrainQA un des leviers de réalisation de l'axe 4 du PSDC

M. Zakari LIRE

TrainQA est un projet de formation à l'assurance qualité interne, mis en œuvre par l'Université de Duisburg-Essen, dans le cadre d'un partenariat DAAD-AUA-UEMOA-CAMES, pour la période 2015-2016. Une analyse à mi-parcours du projet montre que l'initiative est en passe de tenir toutes ses promesses et présente une belle perspective pour la réalisation effective de l'un des aspects de l'axe 4 du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC).

Dédié aux managers qualité des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de l'Afrique de l'Ouest, dans le but d'établir des mécanismes d'assurance interne, TrainQA a été officiellement lancé, en mai 2015, à l'Université de Duisburg-Essen, en Allemagne, lors de la rencontre des Vice-présidents des universités bénéficiaires et des partenaires du projet. Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce à un partenariat dynamique entre le DAAD, l'Association des universités africaines (AUA), l'Unesco et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Il consiste à un renforcement de capacité par l'organisation d'un cours structuré en quatre ateliers autour de cinq modules : i) la conception de systèmes efficaces de gestion de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ; ii) les outils et les procédures de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ; iii) l'assurance qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur ; iv) la gestion de l'information dans les établissements d'enseignement supérieur et v) la gestion de la qualité et ses liens avec la gestion de l'enseignement supérieur.

Le cours a enregistré l'inscription de 30 stagiaires provenant des IESR des 8 pays de l'UEMOA. En vue d'une meilleure appropriation de la formation par les principaux acteurs, les modules ont été conçus, contextualisés à la fois par des experts africains et européens, qui constituent en même temps l'équipe d'encadrement des ateliers et des projets d'application pratique (PAP) portés par les auditeurs.

En termes de bilan à mi-parcours, le projet TrainQA a permis de dispenser deux des cinq modules prévus au programme lors des ateliers d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et Essen (Allemagne), tenus respective-

ment, du 6 au 11 septembre 2015 et du 21 février au 1^{er} mars 2016. L'ensemble des participants y ont pris une part effective avec des projets orientés en majorité vers la mise en place de cellules et/ou de procédures d'assurance qualité interne.

Au-delà de l'aspect formel, les ateliers offrent d'une part un véritable cadre d'échange de bonnes pratiques entre les participants, en présentiel et à distance, à travers une plateforme numérique dédiée, et permettent, d'autre part, une meilleure appropriation de la vision stratégique de développement du CAMES, notamment en matière d'assurance qualité.

A ces ateliers, sont également associés, des visites sur site, source d'un véritable enrichissement des participants. Ainsi, en marge du deuxième atelier, tenu à Duisburg, la trentaine d'auditeurs, de

même que les formateurs ont pris part, à l'Université de Liège, en Belgique, à une journée d'information et de partage sur les mécanismes internes d'assurance qualité de l'Université. Cette journée d'information leur a permis de découvrir et/ou de se familiariser avec le fonctionnement d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité.

La qualité relevant avant tout de la responsabilité des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, TrainIQa se relève, à mi-parcours, un précieux outil de développement, en phase avec les objectifs prioritaires du Programme assurance qualité du CAMES (PAQ-CAMES).

En perspectives, les deux derniers ateliers se tiendront respectivement du 25 au 29 juillet 2016, au siège du CAMES, à Ouagadougou, au Burkina Faso et du 24

au 28 octobre 2016 à Dakar, au Sénégal. L'atelier de Ouagadougou permettra en particulier de valider le statut d'un réseau ouest africain d'assurance qualité en vue de pérenniser les acquis du projet. Celui de Dakar, en plus des auditeurs, va rassembler les partenaires du projet et les responsables des IESR et sera l'occasion de dresser le bilan de TrainIQa pour les pays de la zone UEMOA. Il est également prévu, à cette rencontre, de procéder au lancement officiel du réseau ouest africain d'assurance qualité. Les discussions en cours entre le DAAD et ses différents partenaires, devront aboutir très prochainement à l'extension de la formation au pays de l'espace de la Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale CEMAC/CAMES. ■■■



Participants à l'atelier



De gauche à droite : M. Stefan Bienefeld, M. Cay Etzold, Pr. Bertrand Mbatchi et Mme Carola Jochheim.

Le Comité de pilotage du projet EWAQAS dresse un bilan satisfaisant de l'initiative et ouvre de nouvelles perspectives

M. Zakari LIRE

Le Secrétaire Général du CAMES, le Professeur Bertrand MBATCHI, a pris part aux travaux du Comité de pilotage du projet EWAQAS, le 4 mars 2016, au siège du DAAD à Bonn, en Allemagne. Au cours de cette réunion, le Comité a dressé un bilan satisfaisant du projet et fait le point sur les initiatives en cours, en vue d'une meilleure synergie des actions en Afrique.

L'objectif de cette rencontre était de dresser le bilan de l'initiative, recueillir des informations sur les activités des partenaires, mais aussi et surtout d'entrevoir les perspectives.

Démarré en 2012, dans le cadre d'un partenariat avec l'UNESCO-BREDA, l'Association des universités africaines (AUA), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), le projet EWAQAS « *Enhancing West African Quality Assurance Structures in Higher Education* » a permis de :

- former des décideurs en assurance qualité externe ;
- former des responsables de structures internes d'assurance qualité ;
- renforcer la concertation entre les décideurs de l'enseignement supérieur en Afrique, notamment dans l'espace CAMES.

Ainsi, deux sessions de formation mixte (à distance et en présentielle) ont été réalisées entre 2013 et 2014. Le public cible de la formation comprenait les personnels des ministères et des universités, constitués en équipes mixtes (Ministères-Universités) et des cadres d'in-

stitutions partenaires telles l'AUA, l'UEMOA et le CAMES.

La formation en assurance qualité interne, en cours de réalisation concerne aussi bien les pays anglophones (Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria et Sierra Léone) que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Mise en œuvre à travers l'initiative TrainIQA, le cours est destiné à soutenir des structures d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) en vue de la mise en place de mécanismes internes d'assurance qualité. Les sessions de formation prendront fin en octobre 2016 à

Dakar, au Sénégal, lors du dernier atelier dédié aux auditeurs francophones.

On rappellera pour mémoire que la conférence « Assurance qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche: vers une harmonisation des pratiques au niveau institutionnel, national et régional dans l'espace CAMES » co-organisée par le DAAD, l'UNESCO et le CAMES, à Dakar en novembre 2014, avait déjà permis de sensibiliser les décideurs africains au plus haut niveau, sur les questions de l'assurance qualité.

Pendant les travaux du comité de pilotage, le Secrétaire Général du CAMES a fait le point des activités menées par son Institution dans le cadre du plan stratégique de développement (PSDC) :

- en collaboration avec l'AUF, le CAMES a implémenté un programme d'évaluation à l'attention des universités des pays membres ;
- un projet pilote d'expérimentation du référentiel d'accréditation de la FOAD est en cours ;
- un accord de partenariat a été signé entre l'UNESCO et le CAMES à Paris ;
- le CAMES avec le soutien de la Banque Mondiale met en œuvre un mécanisme régional d'accréditation institutionnelle ;

- des « *points contact nationaux et institutionnels* » pour le programme assurance qualité ont été identifiés, dans les institutions et les pays membres.

- en partenariat avec le REESAO, la CRUFAOCI, le CAMES soutient le processus d'harmonisation du LMD et le déploiement de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

En termes de perspectives, le projet EWAQAS sera également déployé, en collaboration avec le CAMES et les autres partenaires, dans les pays d'Afrique centrale, sous ses deux composantes : formation des décideurs à l'assurance qualité externe et formation des représentants des institutions d'enseignement supérieur et de recherche à l'assurance qualité interne.

Cette perspective est d'autant plus pertinente pour le CAMES, qu'elle intègre parfaitement des objectifs de l'axe 4 du PSDC sur la question de l'assurance qualité.

Une autre perspective opportune pour l'espace CAMES, mais aussi pour les pays africains, concerne le projet d'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'éducation supérieure africaine (HAQAA) par un consortium constitué de l'Université de Barcelone,

l'Association des universités africaines (AUA), le DAAD, The European University Association (EUA) et The European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA). Le CAMES qui a soutenu le projet participe en qualité de membre du Comité de pilotage qui a été mis en place.

Au-delà du projet EWAQA, le DAAD, traditionnellement présent en Afrique anglophone, travaille à renforcer sa présence dans les pays francophones en Afrique, en utilisant comme porte d'entrée le CAMES, partenaire incontournable pour imprimer un impact qualitatif durable à l'enseignement supérieur.

■■■



Le Secrétaire général du CAMES, **Pr Bertrand MBATCHI** élu « **Honorary Fellowship** » du Collège Ouest-Africain des Chirugiens (COAC)

56^{ème} Conférence scientifique du COAC, Yaoundé, 19 février 2016



LAISSONS À LA POSTÉRIÉTÉ UNE EMPREINTE POSITIVE
DE NOTRE PASSAGE PAR LE CAMES



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.**

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org



Les réseaux sociaux quels enjeux pour les universités de l'espace CAMES ?

M. Assalih JAGHFAR

Alors qu'au niveau mondial les établissements de l'enseignement supérieur et de recherche tissent leur toile sur les réseaux sociaux, les universités de l'espace CAMES semblent timides à s'engager dans cette nouvelle forme de communication horizontale.

Récemment, dans le numéro 120 de notre hebdomadaire d'information « *Lundi CAMES* », nous avons entrepris de sonder la présence des universités de l'espace CAMES sur les réseaux, notamment sur Twitter. Avec la complicité d'un des enseignants-chercheurs le plus actif sur la toile africaine, Dr Bi Sehi Antoine MIAN du Département des Sciences de l'Éducation de l'École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan, nous avons lancé le hashtag #NosUniversitésSurTwitter. Pendant plus d'une semaine, nous avons essayé d'interagir avec les établissements d'enseignement supérieur présents sur les réseaux sociaux.

A l'occasion, le Service de communication du CAMES a sollicité et obtenu du Dr MIAN une interview pour commenter les résultats du sondage et expliquer l'intérêt pour nos universités d'être présentes sur les réseaux sociaux numériques. Au-delà de cette évaluation, il s'agissait aussi de l'amener à partager son expérience, afin d'inspirer d'autres Enseignants/Chercheurs à rejoindre les réseaux sociaux.

Ainsi, il ressort de nos investigations, une faible présence des universités de l'espace CAMES sur les réseaux sociaux. Une situation « *inadmissible, d'autant plus que la population cible de ces universités, est composée des jeunes, âgés de 18 à 30 ans, qui utilisent quotidiennement les réseaux*

sociaux », dit le Dr MIAN. Pour lui, « *le CAMES qui est très présent sur les réseaux sociaux numériques tels Facebook et Twitter doit jouer le rôle de modèle et de catalyseur* », pour inciter un usage réfléchi des réseaux sociaux numériques, propulsés chaque jour davantage par une montée en puissance de l'internet comme outil de communication.

Parallèlement, un autre collègue du Bureau Afrique de l'Ouest de l'AUF, M. Tété ENYON a estimé à son tour la présence des universités francophones d'Afrique sur Twitter. Il a dénombré en février 2016, 17 Universités issues de 11 pays qui disposent d'un profil sur ce réseau social. Sur ces 17 Universités, quatre (4) sont du Sénégal, deux (2) du Cameroun et deux

(02) du Togo ; une seule Université des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina, pour ne citer que ceux-là.

Néanmoins, des exemples de bonnes pratiques sur l'utilisation des réseaux sociaux ne manquent pas, dans l'espace CAMES. Nous avons recensé des universités qui ont su installer leur notoriété en développant des initiatives parfois salutaires. C'est le cas de l'Université de Dschang, au Cameroun, qui a mis en place une stratégie de communication axée autour des réseaux sociaux, pour présenter ses activités de formation, pour promouvoir ses enseignants-chercheurs et chercheurs ainsi que ses étudiants, et pour passer des informations sur la vie du Campus. Le compte Twitter de Dschang est régulièrement mis à jour, donc actif au rythme des actualités de l'Université.

Interrogé par TICEDUforum.ci, le Community Manager de l'Université Dschang, par ailleurs doctorant dans la même structure, explique que sa stratégie web déployée, à travers les réseaux sociaux, est inspirée du Plan global communication, qui est lui-même une émanation du Plan Stratégique de développement 2015-2020 de l'Université, porté par son Recteur, Pr Roger TSAFACK NANFOS-SO. Selon lui, les succès engrangés dans la mise en œuvre de cette stratégie résultent de la prise de conscience des dirigeants de son Université. Ces derniers sont convaincus que *« la dynamique collective ne sera effective que lorsque les composantes de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, personnels) auront été informées de ce qui se passe sur le campus »*, souligne-t-il. Un modèle de bonnes pratiques à suivre, par les universités qui souhaitent investir dans ce créneau de la communication.

En effet, les institutions d'enseignement supérieur qui ont investi les réseaux sociaux ne doivent plus se contenter de simplement disposer d'un compte. Elles doivent réfléchir aussi sur les stratégies à mettre en place pour leur animation. Pour ce faire, leurs services de communication devraient avoir en leur sein des personnes formées à cet effet, des gestionnaires de communautés - Community managers.

A ce propos, des initiatives commencent à émerger dans certains pays de l'espace

CAMES, notamment en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali, au Bénin, etc.

Parfois, les ministères de tutelle donne le ton et les universités leur emboîtent le pas. Cela a l'avantage de créer une forte communauté sociale, une fluidité dans la circulation des informations et dans la transversalité de la communication.

Dans une telle situation, la communication, jadis verticale et hiérarchisée dans les universités, s'adapte aux exigences des réseaux sociaux, en rendant l'information directement accessible au grand public et en temps réel.

Dans ce contexte, l'information qui est mise à disposition par l'université est enrichie par les commentaires des internautes, notamment les étudiants et enseignants-chercheurs, et reprise par d'autres. Cela a pour avantages de contribuer au rayonnement de l'institution, à la collaboration entre les acteurs et de facto au développement d'un sentiment d'appartenance affirmé à l'institution et à ses valeurs. Il s'agit là d'un idéal, qui ne peut être atteint que si les universités prennent conscience des enjeux liés aux réseaux sociaux, définissent les stratégies adéquates et se donnent les moyens d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixées.

En termes d'enjeux, les réseaux sociaux constituent un moyen pour les universités d'améliorer leur rayonnement au-delà de leurs espaces, en affichant leur dynamisme, l'excellence de leur recherche et la valeur de leurs équipes d'enseignants-chercheurs et chercheurs.

L'autre enjeu, non moins négligeable pour l'Universitévis à vis des réseaux sociaux se trouvent dans le fait qu'ils maintiennent un contact permanent et intense avec les alumni.

La création d'un compte sur les réseaux sociaux dédié aux alumni peut être un moyen simple et efficace pour créer un sentiment d'appartenance et maintenir le lien avec les anciens étudiants. Aujourd'hui, en occident, on dénombre un grand nombre de communautés d'alumni qui se crée sur les réseaux sociaux comme LinkedIn ou Google+. Cela donne naissance parfois à des actions de philanthropie au profit de l'établissement formateur.

Comme l'a su bien relever le Community manager de l'Université Dschang, le déploiement d'une stratégie web dans l'université doit épouser une approche collaborative en associant l'ensemble des communautés universitaires, en impliquant fortement l'équipe de direction de l'université et en organisant une fonction de veille, focalisée particulièrement sur les réseaux sociaux académiques.

Au regard de ce qui précède, pour une université la question ne se pose plus de savoir s'il faut être sur les réseaux sociaux, mais plutôt lesquels utiliser et de quelle façon ? A la veille de son cinquantième, le CAMES a fait le choix d'être présent sur Facebook (www.facebook.com/lecames), sur Twitter (www.twitter.com/lecames) et sur Youtube (CAMES WebTV). Il renforcera très bientôt sa présence sur LinkedIn pour être plus proche de ses alumni. ■■■

Quel réseau social, pour quel objectif?

- **Objectif :** (i) offrir aux étudiants et futurs étudiants des services adaptés et de qualité ; (ii) communiquer sur les événements futurs et présents de l'Université. **Suggestion des réseaux sociaux :** Facebook, YouTube et Twitter
- **Objectif :** (i) Constituer une communauté virtuelle et garder le contact avec les alumni. **Suggestion des réseaux sociaux :** Facebook, LinkedIn et Viadeo
- **Objectif :** permettre aux enseignants et aux chercheurs de diffuser facilement leurs idées, promouvoir et vulgariser les résultats de leurs recherches au-delà de la sphère nationale. **Suggestion des réseaux sociaux :** Academia.edu et ResearchGate

Références biographiques

CAMES. #NosUniversitésSurTwitter pour booster la communication digitale de nos universités | Entretien avec Dr. Bi Séhi Antoine Mian. Lundi CAMES No 120, Semaine du 15 au 21 février 2016

Service Communication & Médias de l'Université de Fribourg. Recommandations pour l'usage des médias sociaux à l'Université de Fribourg [en ligne]. Disponible sur : http://www.unifr.ch/socialmedia/assets/files/pdf/120508_SocialMedia_BestPractices_FR.pdf (consulter le 10 juin 2016)

Capgemini Consulting & Word Appeal. Universités et réseaux sociaux : Eléments de réflexion [en ligne]. Disponible sur https://www.fr.capgemini.com/resource-file-access/resource/pdf/Universit__s_et_r__seaux_sociaux.pdf (Consulter le 20 juin 2016)

Conférence des Présidents d'Université (CPU). Réseaux sociaux professionnels : un véritable enjeu pour les universités [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cpu.fr/actualite/reseaux-sociaux-professionnels-un-veritable-enjeu-pour-les-universites/> (Consulter le 24 juin 2016)

Bi Sehi Antoine MIAN. Ulrich TADAJEU: ma vie de Community Manager de l'Université de Dschang au Cameroun [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ticeduforum.ci/ulrich-tadajeu-ma-vie-de-community-manager-de-luniversite-de-dschang-au-cameroun/> (Consulter le 22 juin 2016)

71 Signe. Quelle stratégie d'innovation réseaux sociaux pour l'enseignement supérieur ? [en ligne]. Disponible sur http://www.aacc.fr/uploads/file/file/000/000/952/71SIGNE_COMMUNIQUE_ETUDE_070612.pdf (consulter le 20 juin 2016).

■■■



freepik.com



AGENDA DES ACTIVITÉS 2016	
Du 15 mars au 30 septembre 2016	Réception des dossiers de candidatures du 31 ^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED)
Du 13 au 14 juin 2016	Réunion du Collège des Présidents du 18 ^{ème} Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et Productions animales (Burkina Faso)
Du 15 au 16 juin 2016	Réunion de la Commission d'éthique et de déontologie
05 juillet 2016	Réunion du Comité de pilotage du Programme Assurance qualité du CAMES (PAQC) - (Burkina Faso)
Du 11 au 20 juillet 2016	38 ^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (Mali)
Du 24-29 juillet 2016	3 ^{ème} Atelier du Projet TrainIQA (Burkina Faso)
1^{er} au 03 août 2016	Réunion du Comité de pilotage du PSDC (Burkina Faso)
03 au 04 août 2016	Réunion des Coordonateurs des Programmes thématiques du CAMES (Burkina Faso)
Du 19 au 24 septembre 2016	8 ^{ème} conférence internationale sur l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique (Namibie)
Du 07 au 10 octobre 2016	Réunion du Bureau Permanent de la CIDMEF (Mauritanie)
Du 17 au 19 octobre 2016	Réunion « Tuning Africa Project Advisory Group » (Ghana)
Du 31 octobre au 02 novembre 2016	Réunion des Présidents des CTS (Burkina Faso)
Du 07 au 15 novembre 2016	18 ^{ème} Concours d'Agrégation de Médecine humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine vétérinaire et productions animales (Sénégal)
Du 21 au 22 novembre 2016	Consultation sur l'Enseignement supérieur (Sénégal)
Du 28 au 30 novembre 2016	31 ^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (Burkina Faso)
Du 1^{er} au 03 décembre 2016	10 ^{ème} atelier de formation en Assurance Qualité de l'enseignement supérieur (Burkina Faso)
Du 04 au 08 décembre 2016	Atelier Assurance Qualité de la CRUFAOCI (Côte d'Ivoire)
Du 12 au 16 décembre 2016	Atelier de lancement du cours à l'assurance qualité externe/IIPE (Cameroun)
Date à déterminer	Atelier de validation des résultats de l'expérimentation du référentiel FOAD (Burkina Faso)



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

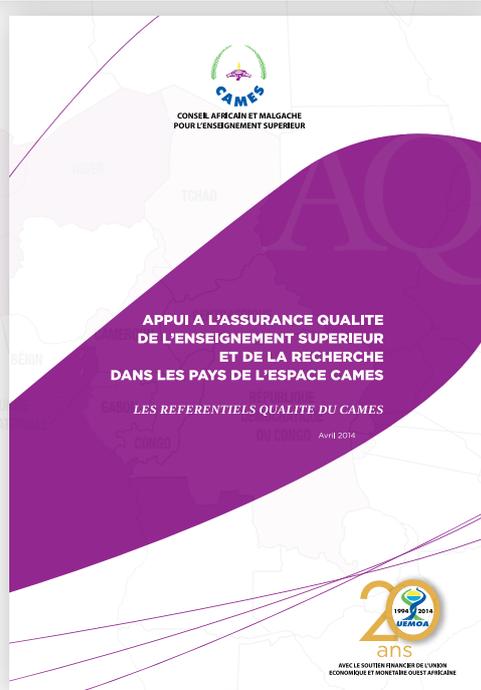
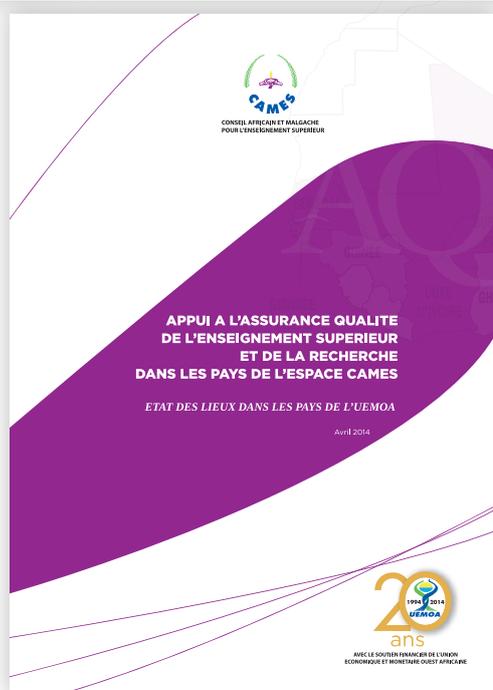
VOTRE PUBLICITÉ ICI

CAMES INFO offre un espace publicitaire

- **4** numéros par an
- Tiré à **500** exemplaires
- Diffusé dans **19** pays

Pour en savoir plus : communication@lecames.org

APPUI À L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES



Disponibles
en version numérique

LE CAMES, AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- USTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPEP
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service
du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : cames@lecames.org